

**Question prioritaire avec demande de réponse écrite P-003043/2023
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Andrey Kovatchev (PPE), **Frédérique Ries** (Renew), **Petras Auštrevičius** (Renew), **Lukas Mandl** (PPE), **David Lega** (PPE), **Anna-Michelle Asimakopoulou** (PPE)

Objet: Mesures prises par Meta pour limiter la diffusion de la propagande antisémite et anti-israélienne et la glorification du terrorisme

Nous sommes profondément préoccupés par la diffusion de récits néfastes sur les plateformes de médias sociaux. Il a souvent été constaté que l'algorithme du groupe Meta défavorise les contenus démocratiques pro-européens. Depuis le début de la guerre menée par Poutine en Ukraine, les plateformes de médias sociaux ont systématiquement échoué à soutenir les valeurs démocratiques; au contraire, elles ont été utilisées comme tremplins pour la diffusion de contenus haineux en faveur des agresseurs et des terroristes.

Dans l'un des exemples les plus récents, depuis l'effroyable attaque terroriste du Hamas contre Israël, nous avons vu des contenus inquiétants relatifs à l'antisémitisme et à la glorification de la guerre et du terrorisme être librement diffusés et atteindre un large public sur des plateformes telles que X et Meta.

Compte tenu de l'ultimatum lancé par le commissaire Thierry Breton à Elon Musk et à X le 10 octobre 2023, nous souhaitons urgemment obtenir des réponses aux questions suivantes:

1. Quelles actions spécifiques la Commission mène-t-elle pour contrôler le groupe Meta et exiger des mesures de sa part visant à limiter ou à supprimer la propagande antisémite ainsi que la désinformation sur la guerre en Ukraine et sur l'attaque terroriste du Hamas contre Israël?
2. Peut-elle communiquer des informations actualisées sur la mise en œuvre par Meta des mesures requises par la législation sur les services numériques pour offrir aux utilisateurs la possibilité de ne pas visualiser les contenus basés sur son algorithme?
3. De quelle façon collabore-t-elle avec les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux pour lutter contre la diffusion de la désinformation sur les plateformes du groupe Meta par l'application de la législation existante et d'une éventuelle nouvelle législation?

Soutien¹

Dépôt: 13.10.2023

¹ Cette question est soutenue par un autre député que ses auteurs: Miriam Lexmann (PPE)